



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 décembre 2025

**Présents :** ADAM Bernard, AVIET Thierry, BORNIBUS Emilie, LEDERMAN Michel, , MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe.  
**Procurations :** MORLAND Laure à LEDERMAN Michel, TOURATIER Elodie à BORNIBUS Emilie  
**Absents-excusés :** BABIN Valérie, RODRIGUES Philippe.  
**Secrétaire de séance :** MATHYS Rose-Marie

Le Maire ouvre la séance à 18h45

### **1) Parc boisé**

#### **Rénovation des bâtiments : Choix des entreprises**

Le Maire indique que suite aux négociations financières réalisées sur les lots 3, 4 et 7, de nouvelles offres ont été reçues. L'analyse a été réalisée par le Cabinet d'architectes Archiducs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- De suivre l'avis de la commission d'appels d'offres du 8 décembre 2025 et d'attribuer le marché de travaux pour les lots n°3 à 10 aux entreprises suivantes :

Lot	Nom des candidats	Prix offre HT
N° 1 : désamiantage (déjà réalisé)		
N° 2 : gros œuvre / démolition	Styl'Renov	89 188,23 €
N° 3 : charpente	Styl'Renov	26 453,52 €
N° 4 : couverture	Styl'Renov	89 685,05 €
N° 5 : ravalement de façade	RPEI	8 775,81 €
N° 6 : menuiserie bois	Menuiserie Petit	61 712,91 €
N° 7 : doublage chaux / chanvre	Styl'Renov	34 343,82 €
N° 8 : doublage / isolation / peinture	Bonfils - Gray	8 694,94 €
N° 9 : électricité	Cuiserey Elec	18 600 €
N° 10 : plomberie	Aqua-Service	4 705,52 €
Total lots 2 à 10		<b>342 159,80 €</b>

Le lot n°2 a déjà été attribué à Styl' Renov lors du CM du 27 novembre 2025.

L'estimation globale du Cabinet Archiducs s'élevait à 341 544,94 € et les offres sont donc parfaitement cohérentes avec cette estimation.

- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché.

### **2) Contrat « Grand projet Côte-d'Or »**

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Départemental de Côte d'Or a répondu favorablement à la demande de subvention concernant l'aménagement du Parc et de ses 2 bâtiments. Celle-ci s'élève à 275 200 € pour une dépense prévisionnelle de 917 222 € HT.

Cette aide étant conditionnée à la signature d'un contrat « Grand projet Côte d'Or », le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cet accord fixant les obligations du Conseil Départemental et de la commune.

### **3) Demande de subvention DETR**

Lors de la réunion du Conseil municipal du 19 juin dernier, le Conseil municipal avait autorisé le Maire à solliciter le concours de l'Etat dans dans le cadre de la DETR et/ou de la DSIL au taux de 35 %. Celle-ci n'ayant pas pu est accordée cette année, il propose au Conseil municipal de présenter à nouveau cette demande pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces demandes.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une subvention de 41 000 € a été attribuée par la Région BFC pour l'aménagement du Parc boisé (programme ENVI).

La séance est levée à 19h05

Le Maire,  
Philippe MEUNIER

